

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P.O. Box 3243 Telephone 517 700  
Fax: 5517844  
Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

SC14955 – 55/20/2/24

**CONFÉRENCE DE L'UNION  
VINGT-CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE  
14 – 15 JUIN 2015  
Johannesbourg (AFRIQUE DU SUD)**

Assembly/AU/2(XXV)

**PROJET DE NOTE D'ORIENTATION**

**SUR**

**LE THÈME**

**« ANNÉE DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU  
DÉVELOPPEMENT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AGENDA 2063  
DE L'AFRIQUE »**

**JANVIER - DÉCEMBRE 2015**

## Table des matières

|  |  |   |
|--|--|---|
| I.   | <b>INTRODUCTION</b> .....  | 1 |
| II.  | <b>JUSTIFICATION</b> .....   | 3 |
| III.   | <b>OBJECTIFS</b> .....   | 5 |
|  | III.1 Objectifs spécifiques .....                                      | 6 |
| IV.  | <b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> .....  | 7 |
| V.   | <b>THEME ET SOUS-THEMES</b> .....                                      | 7 |
|  | V.1 Sous-thèmes .....  | 7 |
| VI.  | <b>PASSER A L’ACTION</b> .....   | 8 |
|  | VI.1 Principales activités prévues pour la préparation du Sommet ..... | 8 |
|  | VI.2 Leadership, organisation et gestion .....                         | 9 |
| <b>ANNEXES</b> .....   | <b>Error! Bookmark not defined.</b>                                    |   |
| <b>Annexe 1: Événements pertinents/Sommet de l’UA de 2015 et Année de l’Action</b> ..... | <b>Error!</b>  |   |
|  | <b>Bookmark not defined.</b>   |   |

## I. INTRODUCTION

1. Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, à sa vingt-troisième session ordinaire tenue les 26 et 27 juin 2014 à Malabo (Guinée équatoriale) a déclaré 2015 « Année de l'autonomisation des femmes et du développement en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique », pour marquer le vingtième Anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Beijing et de son Programme d'action (1995) et le cinquième Anniversaire de la Décennie de la femme africaine (2010-2020).

2. L'Afrique a noté que malgré les résultats positifs enregistrés récemment dans la prise de décisions, les femmes, la plus grande proportion de notre population, restent encore vulnérables, à risque et appauvrie à cause des défis posés par la marginalisation économique, culturelle et politique, la violence faite aux femmes et la discrimination contre les femmes, le terrorisme, les conflits et le fondamentalisme. L'Afrique est engagée à résoudre et à mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles, et à améliorer l'accès aux, et le contrôle des finances, de la terre, de l'éducation, de la santé, de l'information, des services, des sciences et de la technologie et de la prise de décision dans la gouvernance politique et les entreprises commerciales, conformément à la Déclaration de l'UA sur l'Agenda 2063 et les Architectures de genre à l'échelle continentale, régionale et nationale.

3. Après plusieurs années passées à envisager l'intégration de la dimension genre non pas plus qu'une obligation morale, les pays africains se sont engagés à aborder les questions relatives à l'égalité entre hommes et femmes sur la base du Cadre normatif sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (GEWE) aux niveaux international, continental, régional et national, à savoir:

- Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, adopté par les États membres de l'UA en 2003 à Maputo et actuellement ratifié par 37 États et l'appropriation du Protocole demeure un défi quant à la promotion et au respect des droits fondamentaux des femmes ;
- La Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, adoptée en 2004 à Addis-Abeba, est un cadre pour l'établissement des rapports selon lequel les États membres soumettent un rapport annuel sur les progrès réalisés par la Commission de l'UA dans l'intégration du genre au niveau national. La Commission de l'UA a reçu des rapports de 48 États membres depuis l'adoption de la Déclaration solennelle;
- La Décennie de la femme africaine, adoptée en 2010 (2010-2020), dont la Commission travaille sur la rédaction du rapport sur l'examen à mi-parcours pour mettre en exergue les réalisations en matière d'autonomisation des femmes et les défis qui restent dans la mise en œuvre des instruments internationaux, continentaux, régionaux et nationaux;

- Enfin, le Fonds pour les femmes africaines, également adopté en 2010 et qui sert de cadre financier pour la mise en œuvre de la Décennie. En effet, le Fonds pour les femmes africaines soutient des projets présentés par les gouvernements et les organisations non-gouvernementales avec le montant de 0,5% de la contribution des États membres;
- L'Agenda 2063 de l'Afrique, qui met en évidence l'autonomisation des femmes et des jeunes, aspiration 6 dans les priorités de notre Agenda de développement 2063;
- Outre le Cadre normatif de l'UA sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes, les pays africains sont également régis par des initiatives mondiales comme la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 1979, la Plate-forme d'action de Beijing (BPOA) en 1995, les Objectifs de développement durable et la Résolution 1325 des Nations Unies, entre autres instruments internationaux.

4. Les avancées réalisées en matière d'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique continuent d'être constatées dans la parité hommes-femmes alors que de légers changements sont enregistrés dans d'autres domaines d'engagement. Cependant, de nombreuses femmes et filles en Afrique sont toujours victimes de discrimination et de violence à leur encontre, qui ne diminuent pas de façon significative.

5. Certains États membres ont adopté des politiques et pris des mesures pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles. Mais sans les poursuites et les condamnations appropriées, les auteurs demeurent généralement impunis.

6. Dans certains cas, l'impunité est également un facteur qui a contribué à l'absence d'action. Les États membres sont encouragés à redoubler d'efforts pour mettre fin à la violence et à la discrimination contre les femmes qu'elles surviennent dans le contexte de la loi ou dans la pratique.

7. Dans le cadre de ses efforts pour mener à bien ce mandat, la Commission de l'UA a créé une Direction Femmes, Genre et Développement (WGDD) relevant du Bureau du Président. La WGDD est chargée de catalyser l'intégration de la dimension genre et l'autonomisation des femmes comme un investissement collectif grâce au renforcement des capacités institutionnelles avec les États membres de l'UA, les CER, les organes de l'UA, les Départements de la Commission de l'UA, les mécanismes et les partenaires œuvrant dans le domaine du genre. L'Union africaine a également nommé, en janvier 2014, une envoyée spéciale avec pour mandat de promouvoir et de protéger les droits des femmes et en particulier celles qui sont touchées par les conflits. Sa nomination est venue renforcer la détermination de la Présidente de la Commission de l'Union africaine "à veiller à ce que les voix des femmes soient entendues beaucoup plus clairement dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix".

8. Compte tenu de la nature dynamique des relations entre les hommes et les femmes et des préoccupations d'ordre social, économique, politique, religieux, culturel et traditionnel actuelles et émergentes qui ont des impacts directs et indirects sur le genre et le développement social, l'Union africaine a effectué l'examen et l'évaluation de ses politiques et de ses stratégies actuelles sur le genre. Le Cadre stratégique et le Plan d'action actualisés permettront de connaître les réalisations, les défis et les opportunités au sein des États membres et au niveau régional pour identifier les domaines d'action prioritaires axés sur des solutions pratiques catalytiques et transformatrices et qui définissent le contexte pour évaluer et comparer l'Afrique au reste du monde.

9. Pour accélérer la mise en œuvre et les principales réalisations du thème de 2015 et mettre en lumière les exemples de réussite, la Commission envisage déjà d'élaborer conjointement avec la CEA une matrice des données et indicateurs de l'UA sur le genre, basée sur la Feuille de résultats de l'intégration du genre, qui sera présentée lors du vingt-cinquième Sommet.

10. La Déclaration solennelle de l'UA sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, en tant que mécanisme d'établissement de rapports sur les progrès réalisés par les États membres en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et d'autonomisation des femmes, permet également à la Commission de surveiller les enjeux et les difficultés rencontrés dans la mise en œuvre de la Déclaration.

11. Enfin, l'examen à mi-parcours de la Décennie de la femme africaine 2010-2020, dont le rapport sera présenté lors du Sommet de l'UA en janvier 2016, s'effectuera sur la base du questionnaire envoyé aux ministères en charge du genre et des affaires féminines.

## **II. JUSTIFICATION**

12. Selon des études, les femmes constituent environ la moitié de la population pauvre en Afrique de par leurs revenus et autres mesures relatives au PIB et à la comptabilité sociale. Les femmes jouent des rôles productifs importants qui ont un impact direct sur les opportunités de développement de l'Afrique, mais ces activités ne sont pas prises en compte. En outre, elles font face à des contraintes spécifiques au genre auxquelles sont confrontées toutes les femmes africaines, notamment l'accès limité et le contrôle des ressources productives, et qui ont des implications vitales pour le développement socio-économique durable et diversifié, en Afrique.

13. Depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue en 1995 à Beijing (Chine), l'autonomisation des femmes et l'attention spécifique aux filles ont émergé comme un facteur important de développement durable et accéléré dans les pays en développement. Il est maintenant universellement reconnu que l'intégration complète et le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement

sont essentiels pour impulser la croissance économique à des niveaux qui favorisent la stabilité et offrent de vastes possibilités aux générations présentes et futures.

**14.** Le fait de remédier aux problèmes persistants et au fardeau de plus en plus lourd de la pauvreté sur les femmes est essentiel à la Plate-forme d'action de Beijing en tant que base de transformation économique généralisée. Elle est également reconnue comme levier causal, comme une question transversale pour réaliser la Déclaration de Malabo de l'Union africaine sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture en Afrique pour la prospérité de tous et l'amélioration des conditions de vie, caractérisées par sept objectifs (3ATG) et les OMD.

**15.** L'adoption de la Déclaration solennelle sur l'égalité entre hommes et femmes en Afrique (SDGEA) par les chefs d'État de l'UA en 2004 est un engagement historique pris par les dirigeants africains à rendre compte des avancées réalisées dans l'intégration de la dimension genre. Par ailleurs, L'UA a créé le Fonds pour les femmes africaines (FAW) en 2010, dans le but de soutenir directement et de renforcer la participation des femmes au processus économique ainsi que d'accroître la participation des femmes africaines à la prise de décisions économiques.

**16.** La Décennie des femmes africaines (AWD), clef de l'engagement du leadership africain vis-à-vis de l'autonomisation des femmes et de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, a été adoptée en 2009 avec pour thème général: « *Approche communautaire pour l'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes* » (GEWE).

**17.** La proclamation de l'Année 2015 sur un thème consacré exclusivement à l'autonomisation des femmes et au développement en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique reflète les questions prioritaires pour l'Afrique telles que:

- a. Quelles sont les possibilités offertes tant par l'Agenda 2063 de l'Afrique que la Position africaine commune sur le Programme de développement post - 2015 pour l'autonomisation des femmes et l'égalité entre hommes et femmes en Afrique ?
- b. Comment les contributions des femmes pour la réalisation de la vision et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Afrique, ainsi que des déclarations existantes qui sont en cours de mise en œuvre pour l'intégration responsable de l'Afrique peuvent-elles être formalisées et accélérées ?
- c. Quelles stratégies d'information, de communication, de législation soutenues l'AU devra-t-elle adopter pour le plaidoyer et la sensibilisation pour permettre aux femmes africaines de s'appropriier les succès de son Agenda 2063 ?

### III. OBJECTIFS

18. L'objectif primordial de « l'Année de l'autonomisation des femmes » est de définir des actions stratégiques pour soutenir pleinement le renforcement des capacités des femmes et leur accès aux ressources afin d'assurer leur pleine participation à la prise de décision politique et économique. Cet objectif général est soutenu par l'adoption de six principaux domaines prioritaires adoptés lors de la Consultation des parties prenantes entre les ministres en charge du Genre de l'UA et les organisations de la société civile, les Communautés économiques régionales (CER), avec l'appui des partenaires au développement de l'UA, tenue du 20 au 23 janvier 2015 en marge du vingt-quatrième Sommet de l'UA à Addis-Abeba (Éthiopie).

19. Ces six domaines prioritaires sont notamment:

#### **PRIORITÉ 1: AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À LA SANTÉ DES FEMMES**

Avec un objectif précis pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles et protéger leur santé et leurs droits à la santé en matière de sexualité et de reproduction.

Le message adressé à la Commission de l'UA, aux organes de l'UA, aux CER et aux États membres est de:

*mettre un terme à l'impunité concernant la violence faite aux femmes et aux filles et investir dans les services et établissements de santé de qualité accessibles à toutes les femmes et les filles, en particulier dans les zones rurales.*

#### **PRIORITÉ II: ÉDUCATION, TIC, SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

Avec un objectif précis de fournir une éducation de qualité à toutes les filles et non au mariage des enfants. Le message est de:

*mettre un terme au mariage des enfants en Afrique, investir dans l'éducation des filles, en particulier dans la science, la technologie, les TIC, l'ingénierie et les mathématiques, et augmenter les installations sanitaires pour les filles et le taux de rétention des filles à l'école dans les zones rurales et urbaines.*

#### **PRIORITÉ III: PAIX ET SÉCURITÉ**

Avec un objectif précis de faire participer les femmes à la table de paix pour faire taire les armes d'ici 2020. Le message est de:

*reconnaître et renforcer le rôle des femmes dans les mécanismes d'alerte précoce pour prévenir la violence, promouvoir l'égalité hommes-femmes à la table de paix, et investir dans des centres d'excellence pour atteindre une masse critique de bâtisseurs de paix.*

## **PRIORITÉ IV: AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT**

Avec un objectif précis de ranger la houe.

Le message adressé à la Commission de l'UA, aux organes de l'UA, aux CER et aux États membres est de:

*réduire la charge physique sur les femmes agricultrices grâce à l'innovation de la technologie et augmenter les rendements des produits agricoles, de la volaille, de l'élevage, de la pêche, renforcer la réponse au changement climatique tout en réduisant également le nombre d'affamés et de sous-alimentés en Afrique et dans le monde entier.*

## **PRIORITÉ V: INCLUSION FINANCIÈRE ET AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE**

Avec un objectif précis pour la création d'une banque pour les femmes africaines.

Le message adressé à la Commission de l'UA, aux organes de l'UA, aux CER et aux États membres est de:

*libérer le potentiel de dynamisme des femmes africaines par la promotion de l'entrepreneuriat et du leadership, l'appropriation et le contrôle de biens, notamment la terre, et l'agence des femmes en parallèle avec une amélioration de l'accès aux ressources financières dans les zones rurales et urbaines.*

## **PRIORITÉ VI: LES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION ET LE LEADERSHIP**

Avec un objectif précis de reconnaître les femmes comme des acteurs clés des mécanismes électoraux et judiciaires.

Le message adressé à la Commission de l'UA, aux organes de l'UA, aux CER et aux États membres est:

*D'intégrer la parité hommes-femmes et la participation des femmes dans les processus et les institutions judiciaires, notamment en matière de gouvernance et au niveau de la prise de décision, tels que la cour Suprême, les cours constitutionnelles et les tribunaux régionaux.*

La mise en œuvre de ces six (6) principales priorités en 2015 et au-delà aura pour objectif de :

### **III.1 Objectifs spécifiques**

- a) rappeler aux chefs d'État et de gouvernement la pleine mise en œuvre des cinq piliers de l'Architecture de l'UA sur le genre à savoir, le Protocole de Maputo (2003), la Déclaration solennelle (2004), la



Politique de l'UA sur le Genre (2009), la Décennie de la Femme africaine (2009) et le Fonds pour les Femmes africaines (2010) ;

- b) faciliter l'apprentissage mutuel et le partage des expériences entre les pays et les régions, en vue de renforcer et d'approfondir les engagements et l'appropriation aux niveaux national et régional pour promouvoir l'autonomisation des femmes en vue de la réalisation de l'Agenda 2063;
- c) faciliter le dialogue, l'apprentissage mutuel et le renforcement de la responsabilité de participation et de représentation des femmes dans la gouvernance démocratique pluraliste, la prévention des crises et le relèvement, ainsi que dans le processus de consolidation de la paix;
- d) renforcer la participation des femmes au développement et à la croissance économiques grâce au renforcement des capacités, à l'éducation, à l'accès et au contrôle des ressources, ainsi qu'à l'information et à la technologie.

#### **IV. RÉSULTATS ATTENDUS**

- a) renforcement de l'engagement politique des dirigeants africains et de toutes les parties prenantes pour soutenir l'autonomisation des femmes;
- b) renforcement de l'engagement et des actions de toutes les parties prenantes en faveur de l'autonomisation, de la croissance, de l'investissement et du développement des femmes;
- c) renforcement de la capacité et de l'engagement des femmes pour un impact personnel;
- d) amélioration des plates-formes pour des actions multidisciplinaires et multisectorielles aux niveaux national, régional et continental ; et
- e) élaborer des politiques et lois pour faciliter l'accès des femmes à la terre et au crédit.

#### **V. THEME ET SOUS-THEMES**

20. Le thème proposé est « 2015, Année de l'autonomisation des femmes et du développement en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique ».

##### **V.1 Sous-thèmes**

21. Les sous-thèmes sont au cœur de huit domaines d'intervention de la Déclaration solennelle du 50<sup>e</sup> anniversaire sur l'Agenda 2063 et qui alignent les 10 sous-thèmes de

la Décennie de la femme africaine 2010-2020. Le domaine des femmes dans la communication de masse est inclus comme un sous-thème, étant donné que l'industrie des médias est essentielle dans le processus de transformation. Les sous-thèmes suivants peuvent être abordés pour ajouter de la valeur à l'Agenda 2063:

- a) femmes et agriculture, sécurité alimentaire et environnement;
- b) autonomisation économique des femmes et entrepreneuriat;
- c) femmes et leadership politique, gouvernance et démocratie;
- d) femmes, et paix et sécurité;
- e) femmes et éducation, culture, science et technologie;
- f) femmes et santé;
- g) femmes et intégration régionale ;
- h) femmes, droits humains et violence basée sur le genre (la VBG peut être à caractères politique, économique et/ou social, chacun contribuant à la violation des droits humains de la femme.);
- i) femmes et média: Comment intégrer l'égalité entre hommes et femmes à l'autonomisation des femmes dans les médias africains (obtenir le juste équilibre: la sensibilisation) ?

## **VI. PASSER A L'ACTION**

### **VI.1 Principales activités prévues pour la préparation du Sommet**

22. La Commission, sous la direction du Commissaire de l'UA en charge des Affaires économiques, a mis en place un Groupe de travail composé de tous les départements de la Commission de l'UA pour élaborer une matrice d'activités à mettre en œuvre au cours de l'année 2015 et au-delà, sachant que 2016 est également une année où les droits des femmes seront abordés. La matrice est jointe en annexe 1 au présent Document sur le thème.

- a) une campagne de sensibilisation et de plaidoyer, soutenue par les engagements des chefs d'État et de gouvernement et l'action législative, sera menée tout au long de l'année en ciblant différents publics aux niveaux national, régional et continental ;
- b) l'élaboration d'outils de connaissance, de brochures, de publications, de supports matériels sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre hommes et femmes.

## VI.2 Leadership, organisation et gestion

23. La planification et la mise en œuvre réussies du thème multidimensionnel et multisectoriel: « **2015, Année de l'autonomisation des femmes et du développement en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique** » seront gérées par des équipes clés dont:

- a) **Groupe consultatif sur les politiques:** pour donner des conseils sur la politique générale et l'orientation en ce qui concerne les questions stratégiques, politiques d'intégration et émergentes sur l'autonomisation des femmes et le développement en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique ;
- b) **Groupe de pilotage:** mis en place par le Bureau de la Présidente et composé des différents points focaux des Départements/Directions de la Commission de l'UA et des représentants des CER soumet au siège une orientation générale sur les actions à mener jusqu'à l'échéance 2015 ;
- c) **Groupe de supervision technique:** codirigé par l'Envoyée spéciale de l'UA pour les femmes, la paix et la sécurité et la Directrice par intérim de WGDD, supervisera l'organisation et la planification des activités à mener avant, pendant et après chacun des événements clés ;
- d) **Groupe de gestion technique:** pour assurer l'engagement et la participation des CER dans la planification et la gestion des actions à mener avant, pendant et après ces événements clés; et,
- e) **un secrétariat opérationnel:** composé d'une équipe de 4 à 6 experts sélectionnés pour apporter un appui technique à tous les groupes pertinents et pour assurer les préparatifs techniques de la réunion.

**MATRICE DE LA CUA CONCERNANT LA COORDINATION DES ACTIVITES  
ENTRANT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU THEME DE 2015 :  
« ANNEE DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DU DEVELOPPEMENT POUR  
LA CONCRETISATION DE L'AGENDA 2063 DE L'AFRIQUE »**

**Annexes**

**Annexe 1: Matrice de la CUA concernant la Coordination des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Thème de 2015 :  
«Année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique»**

| Domaine prioritaire  | Activités proposées  | Principaux résultats   | Budget proposé                                | Disponibilité du Budget Oui/Non | Date indicative de l'activité | Principal département responsable | Départements impliqués                        | Activités conjointes proposées | Tâches réalisées | Résultats concrets attendus  | Remarques   |
|--|--|--|---|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|---|--------------------------------|------------------|--|---|
| Autonomisation politique, juste part dans les postes de responsabilité et de décision dans la société. | Expérimenter la formation aux questions de genre et la préparation des femmes à occuper des postes de responsabilité pour le partage d'expérience" en matière de gouvernance (aux niveaux régional, national ou local) des politiques publiques. | Réalisation de la sensibilisation des autres femmes à la manière de diriger et de gérer efficacement une organisation, un bureau, etc. | 150 000 Dollars EU (Budget et non disponible) | Non                             | Septembre                     | <b>Affaires politiques</b>        | WGDD<br>Service Medical<br>DPS<br>BCP<br>HRST |                                |                  | Amélioration des capacités et des aptitudes dans les domaines du leadership, de la gestion, des processus électoraux et de la bonne gouvernance. | Merci de bien noter que puisque le budget pour ces deux activités n'est pas disponible dans la ligne budgétaire prévue pour DPA, l'on estime que la raison d'être de ce Comité de coordination est d'aider et d'appuyer les différents départements de la CUA dans la réalisation |

| Domaine prioritaire | Activités proposées  | Principaux résultats   | Budget proposé                                | Disponibilité du Budget Oui/Non | Date indicative de l'activité | Principal département responsable | Départements impliqués                        | Activités conjointes proposées | Tâches réalisées | Résultats concrets attendus | Remarques   |
|---------------------|--|--|---|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|---|--------------------------------|------------------|-----------------------------|---|
|                     |  |  |   |                                 |                               |                                   |   |                                |                  |                             | de leurs objectifs communs à l'horizon 2015, ce qui est dûment reflété dans le thème de l'UA pour 2015.   |
|                     | Formation des femmes aux processus électoraux et à la bonne gouvernance. | Améliorer et alléger les compétences des femmes dans les processus électoraux et la bonne gouvernance. | 200 000 dollars EU (Budget et non disponible) | Non                             | Novembre                      |                                   | WGDD<br>Service Medical<br>DPS<br>BCP<br>HRST |                                |                  |                             | Dans un premier temps, au cas où les deux réunions ne sont pas réalisables en raison de contraintes budgétaires, il faudra impérativement organiser l'une (1) de ces réunions cette année (2015), puisque |

| Domaine prioritaire                           | Activités proposées                                    | Principaux résultats   | Budget proposé | Disponibilité du Budget Oui/Non | Date indicative de l'activité | Principal département responsable | Départements impliqués                 | Activités conjointes proposées | Tâches réalisées | Résultats concrets attendus | Remarques  |
|---|--|--|----------------|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|--|--------------------------------|------------------|-----------------------------|--|
|   |  |  |                |                                 |                               |                                   |  |                                |                  |                             | nous estimons qu'au niveau du DPA, les nombreuses élections sur le Continent Africain cette année 2015 (présidentielles, législatives, parlementaires, sénatoriales, etc.) offrent des moments stratégiques d'organiser l'une ou l'autre de ces deux activités.<br><b>Pourquoi ces activités ?</b> |
| Santé maternelle, planification familiale, et | <b>Activité au niveau de la CUA :</b><br>Mise à niveau | 4 membres du personnel de la DSM capables de fournir des soins |                |                                 | Avant novembre 2015           | <b>Servic e Médica l</b>          | Affaires sociales, WGDD, Planification | Elaborati on du protocole de   |                  | Des protocoles concerna     |  |

| Domaine prioritaire       | Activités proposées   | Principaux résultats              | Budget proposé | Disponibilité du Budget Oui/Non | Date indicative de l'activité | Principal département responsable | Départements impliqués   | Activités conjointes proposées   | Tâches réalisées | Résultats concrets attendus   | Remarques |
|---------------------------|---|-----------------------------------|----------------|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|--|--|------------------|---|-----------|
| santé de la reproduction. | des connaissances et aptitudes du personnel de la DSM pour la fourniture de meilleurs services en matière de planification familiale et de GBV. | appropriés aux survivants de GBV. |                |                                 |                               |                                   | stratégique et AHRD. Conseil juridique et Association du personnel | traitement des GBV en milieu de travail et développement/adaptation pour l'adressage GBV au milieu de travail et le développement et l'adaptation d'un programme minimum de services de soins de santé sexuelle et reproductive en situations de conflit et de post-conflit. |                  | nt les GBV en milieu de travail et un programme minimum de SRH pour les femmes dans les situations de conflit et de post-conflit, institutionnalisés et mis en œuvre. |           |





| Domaine prioritaire | Activités proposées   | Principaux résultats | Budget proposé | Disponibilité du Budget Oui/Non | Date indicative de l'activité | Principal département responsable | Départements impliqués | Activités conjointes proposées | Tâches réalisées | Résultats concrets attendus | Remarques |
|---------------------|---|----------------------|----------------|---------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|------------------------|--------------------------------|------------------|-----------------------------|-----------|
|                     | <p><b>Au niveau continental :</b><br/>Contribuer à améliorer l'accès aux services de soins de santé sexuelle et reproductive, y compris la planification familiale et le traitement des IST chez les femmes en situations de conflit et après les conflits, à travers le partage d'expériences et de meilleures pratiques, et l'élaboration ou l'adaptation de protocoles pour un programme minimum de soins de santé sexuelle et reproductive.</p> |                      |                |                                 |                               |                                   |                        |                                |                  |                             |           |

|   |  |  |                        |  |           |                                   |                       |   |  |  |  |
|---|--|--|------------------------|--|-----------|-----------------------------------|-----------------------|---|--|--|--|
| Droits humains et économiques des femmes.                 | Concevoir des programmes spécifiques de formation à l'utilisation des TIC pour les femmes.<br>- Créer des centres de développement des capacités en matière de TIC dans les zones rurales. | Faciliter l'accès, la participation et l'implication des femmes dans la société de l'information. Sensibiliser les femmes des zones rurales à l'utilisation des TIC. | Budget non disponible. |  | 2015-2017 | <b>Infrastructures et Énergie</b> | Tous les départements | Accorder des prêts à faible taux de remboursement aux enseignants pour l'achat d'ordinateurs.                   |  | Pourcentage de femmes sachant utiliser l'Internet.   |  |
| Autonomisation économique et entrepreneuriale des femmes. |  |  |                        |  | 2015-2016 |                                   | Commerce et Industrie | Sponsoriser des femmes leaders pour l'inspiration de leurs homologues.  |  | Nombre de petites et moyennes entreprises créées.  |  |
| Égalité d'accès aux services sociaux pour tous            |  |  |                        |  | 2015-2020 |                                   | Tous les départements | Utilisation de la plateforme pour permettre aux femmes de bénéficier des opportunités d'apprentissage en ligne. |  | le nombre de femmes qui utilisent les services proposés.<br><br>Bien-être social et expression individuelle. |  |

|  |  |  |  |  |           |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|-----------|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |           |  |  | Aider les femmes à apporter des changements durables dans leurs communautés            |  | L'impact sur les jeunes filles.  |  |
| Autonomisation politique, juste part dans les postes de responsabilité et de décision dans la société. |  |  |  |  | 2015-2017 |  | Affaires politiques<br>Bureau Conseiller juridique | Prise en compte de l'inclusion des femmes dans les stratégies nationales pour les TIC. |  | Le nombre de femmes qui ont accès aux postes de responsabilité et de décision dans le secteur des TIC. |  |
| Santé maternelle, planification familiale, et santé de la reproduction.                                |  |  |  |  | 2015      |  | Service médical<br>Paix et Sécurité                |  |  | Pourcentage de femmes bénéficiant des services de santé en ligne.                                      |  |

|   |  |  |  |                                |  |  |  |  |   |  |
|---|--|--|--|--------------------------------|--|--|--|--|---|--|
| <p>Autonomisation économique et entrepreneuriat des femmes.</p> |  |  |  | <p>Août<br/>Septembre</p>      |  |  |  |  | <p>Accroissement des capacités et aptitudes des femmes à l'utilisation productive de l'énergie.<br/><br/>Communication des meilleures pratiques et stratégies pour l'utilisation productive de l'énergie aux diverses parties prenantes et aux groupes d'intérêt.</p> |  |
| <p>Droits humains et économiques des femmes.</p>                |  |  |  | <p>Projet en cours en 2015</p> |  |  | <p>Sensibiliser les compagnies aériennes à la réduction de l'écart entre les</p> |  | <p>Augmentation du nombre de femmes dans l'industrie aéronautique.</p>  |  |





|  |   |  |  |            |  |  |  |  |  |  |  |
|--|---|--|--|------------|--|--|--|--|--|--|--|
|  | <p>Explorer et identifier les meilleures pratiques et stratégies dans la mise en œuvre des projets énergétiques pour l'autonomisation des femmes en zones rurales.</p>    | <p>Autonomisation des femmes à travers l'utilisation productive de l'énergie dans les zones rurales.</p>                       | <p>100 000 dollars EU (non disponible)</p> | <p>Non</p> |  |  |  |  |  |  |  |
|  | <p>Examiner et analyser les leçons pertinentes des expériences passées.</p>   | <p>Renforcement des capacités et sensibilisation à l'utilisation productive de l'énergie pour les femmes en zones rurales.</p> |  |            |  |  |  |  |  |  |  |
|  | <p>Organiser un atelier de renforcement des capacités et de diffusion de l'information pour les organisations féminines, les ONG et les décideurs des pays africains.</p> | <p>Meilleures pratiques stratégies efficaces d'utilisation productive de l'énergie dans les zones rurales.</p>                 |  |            |  |  |  |  |  |  |  |
|  | <p>Création d'une institution panafricaine des femmes dans l'aviation (PAWA) pour promouvoir une</p>  | <p>Autonomisation des femmes africaines en matière d'aviation civile</p>   |  |            |  |  |  |  |  |  |  |



|   |  |  |                    |     |              |   |                            |   |                               |   |  |
|---|--|--|--------------------|-----|--------------|---|----------------------------|---|-------------------------------|---|--|
|   | plus grande participation des femmes et pour les protéger dans l'industrie aéronautique.   |  |                    |     |              |   |                            |   |                               |   |  |
|   | Bourses réservées à la formation des femmes en matière d'aviation.   | Positionnement des femmes au niveau des équipes managériales et promotion des femmes pilotes dans la catégorie des capitaines.               |                    |     |              |   |                            |   |                               |   |  |
| <b>Améliorer les capacités à appuyer les investissements agricoles respectueux de la dimension Genre.</b> | <b>Activité 1</b><br>Renforcement des capacités de 80 femmes et jeunes femmes dans l'agriculture durable et l'agro-industrie GTPD, DIC, TIC, ressources humaines, technologie à la ferme Songhaï (au Bénin). | Acquisition de compétences en matière d'agro-industrie par les femmes/jeunes femmes agricultrices.   | 150 000 dollars EU | Oui | juillet 2015 | <b>BCP</b>                              | DREA, NEPAD, WGDD, DTI ICT | Formation des femmes agricultrices en Agro-industrie. |                               | Plus de quatre-vingts (80) femmes formées en agro-industrie au Bénin ou tout autre pays identifié sur le Continent. |  |
|   | <b>Activité2</b><br>Documenter et publier des modèles réussis de services de vulgarisation et d'informations sur les marchés basés sur les TIC/SMS pour  | Amélioration de l'accès aux services de vulgarisation et d'informations sur les marchés basés sur les TIC/SMS pour les femmes agricultrices. |                    |     |              | avril 2015-déc. 2015(Activité en cours) |                            | DREA, NEPAD DIC ICT, WGDD                             | Documentation des expériences |   | 130 femmes formées en 2014 en agro-industrie dans les domaines des marchés |

|  |   |   |  |  |   |  |                                  |  |  |  |  |
|--|---|---|--|--|---|--|----------------------------------|--|--|--|--|
|  | <p>les femmes agricultrices, y compris les jeunes femmes.</p>   |   |  |  |   |  |                                  |  |  | <p>et des services de vulgarisation basés sur les TIC/SMS – rapports sur les marchés obtenus et les services fournis aux femmes agricultrices</p>                            |  |
|  | <p><b>Activité 3</b><br/>Documenter les réussites de femmes/jeunes femmes agricultrices formées en 2014 au Kenya et au Bénin, et d'autres femmes formées dans d'autres zones rurales identifiées.</p> | <p>Documentation et publication en guise d'exemples de réussites de femmes agricultrices formées, en direction de plus grandes audiences en Afrique et au-delà.</p> |  |  | <p>avril 2015 – déc. 2015<br/>(Activité en cours)</p> |  | <p>DREA, NEPAD DIC ICT, WGDD</p> |  |  | <p>Documentation de réussites de femmes, y compris des jeunes femmes en agro-industrie, à donner en exemples lors du Sommet de juin 2015 et dans d'autres plates-formes—</p> |  |

|  |  |   |                                 |     |               |     |            |   |              |  |  |
|--|--|---|---------------------------------|-----|---------------|-----|------------|---|--------------|--|--|
|  |  |   |                                 |     |               |     |            |   |              | une plus grande visibilité de la CUA autour du Thème de 2015.  |  |
| <b>Accroître l'accès des femmes et des jeunes femmes entrepreneurs aux financements, au renforcement des capacités et aux services de développement des entreprises.</b> | <b>Activité 1</b><br>Organiser un dialogue de politique de haut niveau sur l'accès des femmes à la terre, ciblant les chefs traditionnels/coutumiers, les décideurs, le secteur public, etc. | Production d'un document de politique sur le Genre et l'accès des femmes à la terre, et organisation d'un dialogue de politique de haut niveau. | 330<br>000<br>DOLL<br>ARS<br>EU | Oui | 18-20<br>2015 | mai | <b>BCP</b> | WGDD,<br>NEPAD,<br>DREA,<br>ECONOMIC<br>AFFAIRS | WGDD<br>DREA | Engagement des États membres à mettre en place des cadres juridiques et des politiques foncières respectueuses de la dimension Genre et équitables pour accroître l'accès à la terre et l'appropri |  |

|  |  |   |  |  |                              |            |                                     |       |  |   |  |
|--|--|---|--|--|------------------------------|------------|-------------------------------------|-------|--|---|--|
|  |  |   |  |  |                              |            |                                     |       |  | ation foncière des femmes et des jeunes femmes.   |  |
|  | <b>Activité 2</b><br>Organiser une table ronde de dialogue de haut niveau sur l'inclusion financière des femmes. | Organisation d'une table ronde de haut niveau, événements parallèles, conférences sur l'inclusion financière, ciblant le secteur privé et les institutions financières et bancaires, les banques/fonds agricoles, décideurs politiques, organisations de femmes agricultrices, etc. |  |  | avril - juin 2015 et au-delà | <b>BCP</b> | WGDD, NEPAD, DREA, ECONOMIC AFFAIRS | WGDD- |  | Engagements vers des mécanismes pratiques pour l'inclusion financière ciblant le financement de l'agriculture comme résultat à court terme à mettre sur la table au Sommet de juin et comme résultats à moyen et long termes pour la création/examen/mise à jour d'un fonds |  |

|  |   |  |  |  |  |                                     |  |  |  |  |  |
|--|---|--|--|--|--|-------------------------------------|--|--|--|--|--|
|  |   |  |  |  |  |                                     |  |  |  | spécial pour les femmes.   |  |
|  | <p><b>Activité 3</b><br/>Documenter &amp; publier les meilleures pratiques sur les hommes et femmes africains leaders/champions en affaires.</p> <p><b>Activité 4</b><br/>Organiser un forum de relations d'affaires pour les jeunes, dans le cadre du suivi de la formation de 80 jeunes entrepreneurs au Kenya en 2014,</p> | <p>Documentation et publication de réussites d'hommes et femmes d'affaires africains, y compris des jeunes femmes leaders.</p> <p>Les femmes et les jeunes entrepreneurs ont augmenté leurs connaissances et leurs réseaux d'accès aux financements, aux marchés et aux services de développement des entreprises.</p> |  |  | <p>Avril –juin 2015 &amp; au-delà</p> <p>Mai 2015 (deuxième semaine)</p> | <p><b>BCP</b></p> <p><b>BCP</b></p> | <p>WGDD, NEPAD, DREA, AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DIC</p> <p>WGDD, NEPAD, DREA, AFFAIRES ÉCONOMIQUES</p> | <p>DIC</p> <p>Division de la Jeunesse – Forum des Jeunes</p> |  | <p>Modèles de femmes d'affaires donnés en exemples pour encadrer les femmes et les jeunes femmes entrepreneurs.</p> <p>100 jeunes femmes entrepreneurs formées au leadership, à l'élaboration de propositions d'affaires, à l'accès aux financements et aux marchés,</p> |  |

|   |  |   |                    |     |                      |            |   |  |  |  |  |
|---|--|---|--------------------|-----|----------------------|------------|---|--|--|--|--|
|   |  |   |                    |     |                      |            |   |  |  | pour faciliter l'accès aux financements et aux marchés, etc.   |  |
|   | <b>Activité 5</b><br><br>Organiser un forum des affaires pour les femmes – dans le cadre du 10e anniversaire de l' <i>African Women Business Alliance</i>                                      |   |                    |     | 27 avril -2 mai 2015 |            | WGDD, NEPAD, DREA, AFFAIRES ÉCONOMIQUES |  |  |  |  |
| <b>Accroître la présence des femmes aux postes d'élus politiques/postes de responsabilité, ainsi que dans les conseils d'administration, les tribunaux et les commissions</b> | <b>Activité 1 :</b><br>Offrir des bourses aux femmes leaders qui se sont distinguées et aux hommes modèles/champions des questions de genre, y compris les femmes et les jeunes entrepreneurs. | Amélioration de la sensibilisation et débats publics autour des principes de l'égalité entre les hommes et le leadership des femmes pour influencer sur les normes, les lois, les politiques et les mesures pratiques pour accroître la participation politique des femmes et leur accès aux postes de responsabilité | 700 000 DOLLARS EU | Oui | Avril-déc.           | <b>BCP</b> | DPA<br>WGDD<br>DTI                      |  |  | Mise en place d'un groupe d'hommes modèles et de champions de la promotion de l'autonomisation des femmes. |  |

|             |   |                             |  |  |                     |  |   |  |  |   |  |
|-------------|---|-----------------------------|--|--|---------------------|--|---|--|--|---|--|
| régionales. |   | et de décision.             |  |  |                     |  |   |  |  |   |  |
|             | <p><b>Activité2</b> : Mise à jour des profils régionaux des femmes leaders dans les sphères publique et privée et publier la base de données.</p> | <p>Pareil que ci-dessus</p> |  |  | <p>Avril – déc.</p> |  | <p>DPA<br/>WGDD<br/>AFFAIRES<br/>ÉCONOMIQ<br/>UES</p> |  |  | <p>Création et mise à disposition d'une base de données de femmes leaders et de professionnels aux gouvernements, aux CER et à la CUA en faciliter la consultation, et pour</p> |  |

|  |  |                       |  |  |             |            |  |  |  |  |  |
|--|--|-----------------------|--|--|-------------|------------|--|--|--|--|--|
|  |  |                       |  |  |             |            |  |  |  | accroître la représentation des femmes aux postes de prise de décision.  |  |
|  | <b>Activité 3</b> : Identifier les 100 femmes leaders, âgées de moins de 40 ans, les plus influentes du Continent et les mettre en partenariat avec des femmes journalistes pour une amélioration permanente de leurs profils. | Pareil que ci-dessus. |  |  | Avril –Déc. | <b>BCP</b> | WGDD, DIC, TIC, Ressources humaines et technologie |  |  | Profils de 100 jeunes femmes leaders, accroissement de leur visibilité – encadrement/format ion de davantage de jeunes femmes. |  |



|  |   |   |  |  |                  |                   |   |            |  |   |  |
|--|---|---|--|--|------------------|-------------------|---|------------|--|---|--|
|  | <p><b>Activité 4 :</b><br/>Faciliter les discussions de table ronde avec des femmes occupant des postes de décision dans des institutions universitaires.</p>   | <p>Une plus grande sensibilisation à l'importance d'avoir des femmes dans les postes de direction dans les institutions universitaires.</p> |  |  | <p>Juin 2015</p> | <p><b>BCP</b></p> | <p>WGDD<br/>DIC<br/>ICT<br/>Ressources humaines et &amp; Technologie</p>                            |            |  | <p>Elaboration d'un document position sur les femmes à des postes de décision. Création de liens entre femmes universitaire et décideurs politiques.</p>                          |  |
|  | <p><b>Activité 5 :</b><br/>Élaborer un document d'orientation sur les femmes dans la magistrature et initier un dialogue de politique pour construire un consensus pour accroître la participation des femmes aux processus judiciaires et aux prises de décisions institutionnelles.</p> | <p>Élaboration d'un document d'orientation sur les femmes dans le secteur judiciaire.</p>   |  |  | <p>En cours</p>  | <p><b>BCP</b></p> | <p>WGDD,<br/>Cours/tribunaux régionaux &amp; continentaux pour la protection des droits humains</p> | <p>DPA</p> |  | <p>Élaboration d'un document de position des États membres, de la CUA, des CER pour accroître la participation des femmes aux processus judiciaires et dans les institutions.</p> |  |

|  |  |   |  |  |                     |                   |  |            |  |  |  |
|--|--|---|--|--|---------------------|-------------------|--|------------|--|--|--|
|  | <p><b>Activité 6 :</b><br/>Élaborer un document de discussion/un document de politique sur la participation des femmes à des postes de prise de décisions dans les institutions de gouvernance continentales et régionales.</p>  | <p>Élaboration d'un document de discussion sur la participation des femmes dans les institutions continentales et régionales.</p>   |  |  | <p>Avril – déc.</p> | <p><b>BCP</b></p> |  | <p>DPA</p> |  | <p>Engagements des États membres pour l'accroissement de la participation des femmes aux processus judiciaires et dans les institutions.</p> |  |
|  | <p><b>Activité 7 :</b><br/>Faciliter la collaboration Sud-Sud aux pays qui doivent organiser des élections en 2015, 2016 et 2017 pour tirer les leçons de certaines pratiques exemplaires dans les pays d'Afrique qui ont enregistré une plus grande participation parlementaire des femmes.</p> | <p>Eminentes femmes africaines leaders, y compris des femmes députés et dirigeants politiques identifiées et appuyées pour participer à des missions de solidarité dans des pays où doivent se tenir des élections en 2015.</p> |  |  | <p>Avril-déc.</p>   | <p><b>BCP</b></p> | <p>Ressources humaines et Technologie WGDD</p> |            |  | <p>Publication d'un document de discussion sur la participation des femmes aux prises de décisions aux plans continental et régional,</p>    |  |

|   |  |  |  |  |  |                   |            |  |  |   |  |
|---|--|--|--|--|--|-------------------|------------|--|--|---|--|
| <p><b>Activité 8 :</b><br/>publier un numéro mensuel/trimestriel d'un bulletin d'information sur l'impact sur chaque élection de la participation et de la représentation des femmes.</p>   | <p>Publication d'un bulletin trimestriel d'informations sur la participation politique des femmes.</p> |  |  |  | <p>Mars – Événement parallèle avec les femmes parlementaires .</p> | <p><b>BCP</b></p> | <p>DPA</p> |  |  | <p>(CUA, CER), présenté aux chefs d'État et de gouvernement, aux structures administratives de la CUA et des CER, pour influencer l'application de l'intégration de l'égalité de genre.</p> |  |
| <p><b>Activité 9 :</b><br/>Élaborer un/des document (s) stratégique (s) sur des pratiques exemplaires précises dans des cadres législatifs et politiques qui ont accru la participation des femmes aux organes publics électifs, y compris la participation des femmes dans</p> |  |  |  |  | <p>Avril – déc.</p>  | <p><b>BCP</b></p> | <p>DPA</p> |  |  | <p>Assistance technique fournie aux pays devant organiser des élections en 2015, 2016 et 2017, afin d'assurer une participation accrue des femmes en</p>                                    |  |

|  |   |  |  |  |   |            |           |  |  |   |  |
|--|---|--|--|--|---|------------|-----------|--|--|---|--|
|  | l'administration locale.  |  |  |  |   |            |           |  |  | politique et aux processus décisionnels   |  |
|  | <p><b>Activité</b><br/>           Organisation d'un dialogue continental de politique de haut niveau avec les plus importants dirigeants de partis politiques (hommes et femmes) et d'autres parties prenantes sur l'autonomisation politique des femmes.</p> |  |  |  | <p>Mars-déc.<br/><br/>           15- 16 avril 2015-<br/>           Composante Administration locale</p> | <b>BCP</b> | DPA, WGDD |  |  | <p>Augmentation de la sensibilisation aux tendances de la participation des femmes aux élections en tant qu'électrices et candidates /<br/>           Établissement d'un système de suivi et de contrôle.</p> |  |

|  |  |   |  |  |                  |            |             |  |  |   |  |
|--|--|---|--|--|------------------|------------|-------------|--|--|---|--|
|  | <p><b>Activité</b><br/>Elaborer un programme de renforcement des capacités sur le leadership féminin &amp; les élections.</p>  |   |  |  | Mars et en cours | <b>BCP</b> | DPA<br>WGDD |  |  | Établissement de lois/politiques modèles sur l'autonomisation des femmes.   |  |
|  | <p><b>Activité</b><br/>Effectuer des missions de niveau élevées dans les pays où doivent se tenir des élections en 2015 pour contacter les femmes candidates, les partis politiques, les médias sur les questions de représentation des femmes en politique.</p> | <p>Elaboration d'un document stratégique sur les cadres législatifs et stratégiques qui ont accru la participation des femmes à la politique et leur accès à des postes de responsabilité et de décision.</p> |  |  | April-Déc.       |            | DPA         |  |  | Validation par 50 Experts du document de recherche sur les femmes dans les administrations locales en Afrique. Identification et présentation aux décideurs politiques de mesures pratiques pour accroître la participation politique des femmes. |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Formation d'au moins 500 femmes au leadership, à la gouvernance et aux relations avec les médias. Organisation d'échanges, de voyages d'études pour échanger des connaissances sur la participation parlementaire des femmes, dans le cadre de la publication trimestrielle du bulletin d'informat |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

|   |   |  |                                 |  |                       |             |   |                        |                   |   |  |
|---|---|--|---------------------------------|--|-----------------------|-------------|---|------------------------|-------------------|---|--|
|   |   |  |                                 |  |                       |             |   |                        |                   | ions parlementaire sur la participation des femmes aux élections et à la politique.   |  |
| <b>Amélioration du développement socio-économique et politique des femmes</b> | <b>Activité 1</b><br>Organiser un pré-Sommet en guise de consultation des parties prenantes sur le thème de l'année de l'UA : "___Année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique". | Construire un partenariat entre la CUA, les États membres, les CER, les OSC et les partenaires au développement. | 300<br>000<br>DOLL<br>ARS<br>EU |  | 21-23 janvier<br>2015 | <b>WGDD</b> | DIC<br>DTI, DREA,<br>NEPAD,<br>DEA,<br>SPPRME | BCP<br>Projet<br>Genre | Activité<br>menée | A.<br>Adoption du Communiqué de la Consultation des Parties prenantes par les ministres en charge des questions de genre et des affaires féminines, les CER, les OSC et les Partenaires au développement, soumis à l'examen des chefs d'État. | Entreprise de cette activité par la Direction genre, femme et développement avec l'appui financier de l'UA, puisque son budget n'a pas été mis en place. |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | <p>B.<br/>Adoption et appropriation par les parties prenantes du cadre stratégique de mise en œuvre, composé de six domaines prioritaires relatifs au thème de l'année 2015.</p> <p>d)<br/>Renforcement du réseautage entre les ministères en charge des questions de genre, les CER et les OSC.</p> |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|



|  |   |  |                                   |            |                 |                    |   |   |                                     |   |  |
|--|---|--|-----------------------------------|------------|-----------------|--------------------|---|---|-------------------------------------|---|--|
|  | <p><b>Activité 2</b><br/>Organiser une formation pour des agents identifiés de la CUA à la budgétisation et à la planification respectueuses de la dimension Genre.</p> | <p>Renforcement des capacités de la CUA, des organes délibérants de l'UA, des CER et des EM pour l'intégration de la dimension Genre.</p>  | <p>30 000 DOLL<br/>ARS<br/>EU</p> | <p>Non</p> |                 | <p><b>WGDD</b></p> | <p>WGDD<br/>DTI<br/>NEPAD,<br/>DREA</p> | <p>BCP<br/>Projet<br/>Genre</p>                                       |                                     | <p>Formation de personnel/s/départements identifiés de la CUA à l'Initiative Genre et gestion de la politique économique (GEPMI)<br/><br/>Adaptation des outils GEPMI au contexte de la CUA et des CER.</p> |  |
|  | <p><b>Activité 3</b><br/><b>Revue à mi-parcours</b> de la mise en œuvre de la Décennie de la femme africaine (2010-2020)</p>  | <p>Intégration de la dimension Genre pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique.</p> | <p>31 920 DOLL<br/>ARS<br/>EU</p> | <p>Oui</p> | <p>Mai 2015</p> | <p><b>WGDD</b></p> |   | <p>Appui financier du Gouvernement de la République du Kazakhstan</p> |                                     | <p>Élaboration de la Revue à mi-parcours de la Décennie de la femme africaine.</p>  |  |
|  | <p><b>Activité 4</b><br/>Préparation du rapport de synthèse des</p>   | <p>Intégration de la dimension Genre pour réaliser l'égalité entre les</p>   | <p>15 000 DOLL<br/>ARS<br/>EU</p> | <p>Oui</p> | <p>Mai 2015</p> | <p><b>WGDD</b></p> |   | <p>Appui financier du Gouvernement</p>                                | <p>En cours, Consultant recruté</p> | <p>Consolidation/synthèse du rapport</p>  |  |

|  |  |   |  |                      |                        |                    |   |  |  |  |  |
|--|--|---|--|----------------------|------------------------|--------------------|---|--|--|--|--|
|  | <p>États membres ayant soumis leurs rapports sur la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique.</p>  | <p>hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique.</p>                                    |  |                      |                        |                    |   | <p>ement de la République du Kazakhstan</p>  |  | <p>sur le SDGEA à soumettre aux chefs d'État et de gouvernement.</p> <p>Partage entre les pays des meilleures pratiques et des progrès réalisés en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et l'autonomisation des femmes.</p> |  |
|  | <p><b>Activité 5</b><br/>Deuxième Panel de haut niveau sur l'égalité entre les hommes et les femmes, et l'autonomisation des femmes.</p> | <p>Amélioration de l'intégration de la dimension Genre dans le CAADP &amp; de l'inclusion financière.</p> | <p>308<br/>362<br/>DOLL<br/>ARS<br/>EU</p> | <p>partiellement</p> | <p>10-12 juin 2015</p> | <p><b>WGDD</b></p> | <p>DREA<br/>PNUD<br/>Projet Genre<br/>BOC<br/>PSD</p> | <p>Panel de haut niveau sur l'inclusion financière des femmes dans l'Agro-industrie.</p> | <p>Préparation en cours, ou déjà organisé ??</p> | <p>Universitaires, chercheurs, ministres en charge du Genre, OSC partagent les meilleures pratiques</p>  |  |



|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | <p>l'inclusion financière des femmes dans le domaine de l'Agro-industrie.</p> <p>Participation des universitaires, chercheurs, à la discussion sur le thème de l'UA pour 2015 et utilisation du Panel de haut niveau sur GEWE comme plateforme fournie par l'UA conformément à UA-Chefs d'États et de gouvernement</p> |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

|  |   |   |                            |            |                      |                    |   |  |                                     |   |  |
|--|---|---|----------------------------|------------|----------------------|--------------------|---|--|-------------------------------------|---|--|
|  | <p><b>Activité 6</b><br/>Cours annuel de l'UA sur l'élaboration de politiques respectueuses de la dimension Genre en Afrique, au niveau national.</p> | <p>Renforcement des capacités de la CUA, des organes de l'UA, des CER et des EM en vue d'intégrer la dimension Genre.</p>                   | <p>130 000 DOLL ARS EU</p> | <p>Oui</p> | <p>Juillet 2015</p>  | <p><b>WGDD</b></p> | <p>DIC, PNUD<br/>Projet Genre<br/>BOC, WGDD</p> |  |                                     | <p>Formation d'au moins 25 ressortissants de pays identifiés dans le cadre du cours Genre et Économie .</p> |  |
|  | <p><b>Activité 7</b><br/>Cours annuel de l'UA sur l'élaboration de politiques respectueuses de la dimension Genre en Afrique, au niveau régional.</p> | <p>Renforcement des capacités de la CUA, des organes de l'UA, des CER et des EM en vue d'intégrer la dimension Genre.</p>                   | <p>90 000 DOLL ARS EU</p>  | <p>Non</p> | <p>Novembre 2015</p> | <p><b>WGDD</b></p> | <p>BCP Projet Genre</p>                         |  |                                     | <p>Formation dans au moins 25 EM dans le cadre du cours Genre et Économie .</p>                             |  |
|  | <p><b>Activité 8</b><br/>Elaboration d'un documentaire pour le Sommet de juin.</p>  | <p>Intégration de la dimension Genre pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes, et l'autonomisation des femmes en Afrique.</p> |                            |            | <p>Mai 2015</p>      | <p><b>WGDD</b></p> | <p>DIC, PNUD<br/>Projet Genre<br/>BOC, WGDD</p> | <p>Un documentaire de 3 mn montrant la Présidente de la CUA lançant son message pour l'année 2015, et un documen</p> | <p>En cours ou déjà réalisés ??</p> |   |  |

|   |  |  |  |          |             |                             |   |                            |   |  |
|---|--|--|--|----------|-------------|-----------------------------|---|----------------------------|---|--|
|   |  |  |  |          |             |                             | taire de 10 mn sur les meilleures pratiques concernant chacune des six (6) priorités. |                            |   |  |
| <b>Activité 9</b><br>Elaboration du Bulletin Walk the Talk (Joindre l'acte à la parole) et d'outils IEC pour le Sommet. | Intégration de la dimension Genre pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (GEWE) en Afrique. |  |  | Mai 2015 | <b>WGDD</b> | PNUD<br>Projet Genre<br>BOC | UNWOM<br>EN   | En cours ou déjà REALISEE? | Documentation et publication des meilleures pratiques dans la mise en œuvre des engagements concernant GEWE.  |  |
| <b>Activité 10</b><br>Elaboration d'outils IE sur les droits des femmes.  | Intégration de la dimension Genre pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique.        |  |  | Octobre  | <b>WGDD</b> | DPA                         | Consultation des parties prenantes sur le thème de l'année en 2016                    |                            | Élaboration d'une stratégie pour préparer l'année 2016 sur les droits humains axés sur les droits des femmes. |  |

|  |   |  |            |                            |                    |  |  |                 |  |  |
|--|---|--|------------|----------------------------|--------------------|--|--|-----------------|--|--|
| <p><b>Activité 11</b><br/>Ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités sur le Genre.</p>                                       | <p>Renforcement des capacités de la CUA, des organes de l'UA, des CER en matière d'intégration de la dimension Genre.</p> | <p>14 280</p>                          | <p>Non</p> | <p>14-16 décembre 2015</p> | <p><b>WGDD</b></p> | <p>SPPMR sur l'Agenda 2063<br/>Projet PNUD BOC</p> | <p>Réunion technique sur la Recommandation de la Conférence de l'UA sur le thème de 2005 discuté en juin 2015.</p> |                 | <p>Mise en œuvre et appropriation du thème de 2015 par tous les EM de l'UA, les CER et les partenaires au développement.</p> |  |
| <p><b>Activité 12</b><br/>Discussion interdépartementale sur l'intégration de la dimension Genre entre le WGDD et les autres départements.</p> | <p>Renforcement des capacités du personnel de la CUA pour l'intégration de la dimension Genre.</p>                        | <p>15 720<br/>DOLL<br/>ARS<br/>EU</p>  | <p>Non</p> | <p>17-18 décembre 2015</p> | <p><b>WGDD</b></p> | <p>Tous les départements de la CUA</p>             | <p>Retraite de la CUA sur GEWE</p>   |                 | <p>Élaboration du cadre logique de la CUA avec des indicateurs respectueux de la dimension Genre.</p>                        |  |
| <p><b>Activité 13</b><br/>Réunions du Comité directeur sur les financements pour le Fonds des femmes africaines.</p>                           | <p>Examen et analyse par le Comité directeur des projets proposés par les EM</p>  | <p>35 500<br/>DOLL<br/>ARS<br/>EU</p>  | <p>Oui</p> | <p>Mai 2015</p>            | <p><b>WGDD</b></p> | <p>HRST<br/>DIE</p>                                | <p>Élaboration d'un appel à propositions</p>   | <p>En cours</p> | <p>Approbation du financement d'au moins 54 projets.</p>   |  |
| <p><b>Activité 14</b> Mise en œuvre du thème sur l'Éducation, la Science et la</p>   | <p>Examen et analyse par le Comité directeur des projets proposés par les</p>   | <p>450 000<br/>DOLL<br/>ARS<br/>EU</p> | <p>Oui</p> |                            | <p><b>WGDD</b></p> | <p>HRST<br/>DIE</p>                                |  | <p>En cours</p> | <p>Mise en œuvre d'au moins 54 projets</p>   |  |

|  |   |  |                             |     |                      |             |  |  |          |   |  |
|--|---|--|-----------------------------|-----|----------------------|-------------|--|--|----------|---|--|
|  | Technologie dans le cadre du Fonds des femmes africaine.  | EM   |                             |     |                      |             |  |  |          | financés dans le cadre du thème sur l'Éducation, la science et la Technologie.                              |  |
|  | <b>Activité 15</b><br>Congrès avec les femmes d'affaires et les OSC                             | Renforcement des capacités des femmes entrepreneures en matière de préparation de plans d'affaires et gestion d'entreprises. | 70 000<br>DOLL<br>ARS<br>EU | Oui | 28 mai – 2 juin 2015 | <b>WGDD</b> | DEA<br>DTI<br>Commerce et Industrie<br>BCP-<br>Partenariat |  | En cours | Prise en charge, par la CUA, de la participation d'au moins 60 femmes entrepreneures au Forum des Affaires. |  |
|  | <b>Activité 16</b><br>Elaboration d'indicateurs de Genre et mise en place d'une base de données | Création de l'Observatoire de l'égalité entre les hommes et les femmes de l'UA.  | 18 000<br>DOLL<br>ARS<br>EU | Non |                      | WGDD        | Tous les départements et les CER                           |  |          | Élaboration d'indicateurs et mise en place de la base de données.   |  |
|  | <b>Activité 17</b><br>Elaboration d'outils pratiques pour l'autonomisation socio-économique et  | Harmonisation et mise en œuvre de la Politique Genre de l'UA dans les politiques de Genre nationales et régionales.          | 67 230<br>DOLL<br>ARS<br>EU | Non |                      | WGDD        | Tous les départements et les CER                           |  |          | Élaboration d'outils et de directives pour l'intégration de la  |  |





2015

Draft concept note for the theme  
“Year of women empowerment and  
development towards Africa’s agenda  
2063” January- December 2015

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/910>

*Downloaded from African Union Common Repository*